

théorie, on trouve une religion abaissée, dégradée, matérialisée pour la compromettre dans des intérêts humains et périssables. Non, ce n'est point là le Catholicisme ; on a tort de le dire. Ce n'en est que la défiguration. Vous avez rapporté, Monsieur, les lamentations quelque peu ridicules de l'écrivain royaliste. Il s'était formé une règle suivant lui, une autorité suivant lui, une divinité suivant lui. Et voilà que les peuples ne veulent plus ni de sa règle, ni de son autorité, ni de sa divinité déléguant le gouvernement du monde. Et l'écrivain de gémir, de s'écrier que tout est perdu, qu'il n'y a plus de lien parmi les hommes, et que, sur la terre, il n'y a, comme au premier jour, que le chaos, moins l'esprit de Dieu. Et cependant, ainsi que vous l'avez remarqué, Monsieur, le monde s'est ri et ne s'est point ému et a continué sa marche, comme s'il n'avait pas devant lui un écrivain lui criant : Malheur ! C'est qu'à la place de cet ordre ancien, de cette règle perdue, de cette autorité oubliée, il a surgi tout d'un coup, du sein même de cette société condamnée, un ordre nouveau, une règle nouvelle, une autorité non moins ferme et plus obéie.

Je vous ai dit, Monsieur, où vous avez eu tort de voir le Catholicisme sur les indications de M. Laurentie. Permettez-moi d'ajouter quelques phrases, pour montrer où il est en effet ; car il est impossible qu'aucune grande action sociale s'accomplisse, sans emporter avec elle l'empreinte de Dieu. La société est réellement une chose sacrée et d'institution divine, puisqu'elle est le dépôt nécessaire dans lequel l'homme reçoit la parole et la tradition. La société est sainte en soi, mais les formes sociales sont variables et successives ; Dieu a voulu que les hommes fussent les instruments de leur propre progrès, soit dans l'ordre individuel, soit dans l'ordre social. Or, lorsqu'un peuple, réalisant le progrès qui s'est opéré en son sein, donne aux formes de son association une existence plus parfaite, c'est-à-dire plus conforme à la dignité et à la liberté de la nature humaine, ce peuple, agissant dans sa souveraineté, est le ministre de Dieu, et le gouvernement qu'il établit tire de cette source, tout à la fois divine et populaire, les droits inhérents à tout pouvoir politique, ceux de disposer et de contraindre. Voilà, Monsieur, la véritable origine, l'origine catholique, de l'autorité. Oui, tout vient de Dieu, mais tout vient de Dieu au peuple. Et, c'est par Dieu primitivement, par le peuple secondairement, que les magistratures existent et fonctionnent, au moyen de délégations, comme le dit notre Constitution éminemment chrétienne de 1848.

Vous voyez, Monsieur, sur quelle base large et ferme la doctrine